

ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, A L'OCCASION DU DEJEUNER AVEC LES MAIRES DU "PAYS DE MONTBRISON", PALAIS DE L'ÉLYSÉE, LE JEUDI 21 JUILLET 1977

« RAPPORT GUICHARD » CE DEJEUNER EST LE PREMIER D'UNE SÉRIE D'ENTRETIENS QUE JE SOUHAITE AVOIR AVEC LES MAIRES ET LES ELUS LOCAUX DE FRANCE. MON PRINCIPAL SOUCI EST DE RECUEILLIR AUPRES DE VOUS, EN TOUTE LIBERTÉ ET INDÉPENDANCE, VOS SENTIMENTS SUR LES PROBLÈMES CONCRETS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET VOS IDÉES SUR LES RÉFORMES À MENER. L'OPINION DES ELUS LOCAUX, VOTRE OPINION, REVÊT EN EFFET, AUX YEUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, UNE IMPORTANCE PRIMORDIALE. LES ELUS QUE VOUS ÊTES SONT AU CONTACT DIRECT DES PRÉOCCUPATIONS ET DES ASPIRATIONS DES FRANÇAISES ET DES FRANÇAIS. VOUS VOUS EFFORCEZ, DANS DES CONDITIONS PARFOIS DIFFICILES, J'EN SUIS TOUT À FAIT CONSCIENT, D'AMÉLIORER LEUR CADRE DE VIE QUOTIDIEN. VOUS VOUS ÉVERTUEZ, MALGRÉ LES ÉCUEILS, À FAIRE VIVRE, CET ÉCHELON DE BASE DE NOTRE DÉMOCRATIE, QU'EST LA COMMUNE. L'EXPÉRIENCE DES ELUS LOCAUX FAIT D'EUX LES MEILLEURS JUGES DES INSUFFISANCES ET DES MODIFICATIONS À APPORTER À UN SYSTÈME CENTRALISÉ QUI NE DONNE PAS ASSEZ AUX COLLECTIVITÉS LOCALES LA LIBERTÉ D'AGIR. LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES EST RECLAMÉE SANS EXCEPTION. DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI ELLE ME SEMBLE, EN EFFET, PLUS INDISPENSABLE QUE JAMAIS. POUR ASSURER UN MEILLEUR ÉQUILIBRE DE NOS INSTITUTIONS GRÂCE À UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES POUVOIRS ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES. POUR PERMETTRE À NOS CONCITOYENS D'EXERCER CES RESPONSABILITÉS NOUVELLES DANS UN CADRE CORRESPONDANT À LEURS PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES. POUR DONNER ENFIN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES DES MOYENS D'ACTION, ET EN PARTICULIER DES MOYENS FINANCIERS, À LA HAUTEUR DE LA MISSION QU'ELLES ASSUMENT

-\

« RAPPORT GUICHARD » MAIS CETTE GRANDE RÉFORME « COLLECTIVITÉS LOCALES » TOUCHE SI PROFONDEMENT NOS TRADITIONS, QU'ELLE NE DOIT NI ÊTRE IMPOSÉE, NI ÊTRE IMPROVISÉE. ELLE SERA CONDUITE DE FAÇON DÉMOCRATIQUE, DIFFÉRENCIÉE, ET JUSQU'À SON TERME. LE PROCESSUS ENGAGÉ EST CELUI D'UNE VRAIE CONSULTATION. UN RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI. UN RAPPORT D'UNE COMMISSION D'ÉTUDES, COMPOSÉE D'ELUS LOCAUX. IL A ÉTÉ ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES MAIRES DE FRANCE. LE DIAGNOSTIC DÉCRIT EST LARGEMENT PARTAGÉ. UN DOSSIER : « LE DOSSIER DES MAIRES DE FRANCE », VOUS A ÉTÉ ENVOYÉ. CE QUESTIONNAIRE A ÉTÉ ÉTABLI PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, MAIRE DE CARNAC « CHRISTIAN BONNET », ET PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT, MAIRE DE QUIMPER « MARC BECAM ». JE SOUHAITE QUE D'ICI AU 15 OCTOBRE « DATE », LES MAIRES PUISSENT Y RÉPONDRE INDIVIDUELLEMENT SELON LEUR PROPRE JUGEMENT, SELON LEURS PROPRES EXPÉRIENCES, POUR QUE LES RÉPONSES RÉFLETENT LE SENTIMENT PROFOND, AUTHENTIQUE ET DIRECT DES RESPONSABLES DES COMMUNES DE FRANCE. JE VOUS DEMANDE EN SOMME - SELON L'EXPRESSION D'UN DE VOS COLLÈGUES - UN « DEVOIR DE VACANCES ». UN DEVOIR PAS

TROP PENIBLE PUISQUE LE QUESTIONNAIRE A DEJA ETE JUGE "OUVERT, INTERESSANT ET BIEN ARTICULE". UNE SYNTHESE DES REPNSES SERA ETABLIE LE PLUS SCRUPULEUSEMENT ET LE PLUS OBJECTIVEMENT POSSIBLE PAR UNE COMMISSION INDEPENDANTE PLACEE SOUS LA HAUTE AUTORITE DU CONSEIL_D_ETAT. LES RESULTATS DE LA CONSULTATION SERONT PRESENTES COMME IL CONVIENT AU SENAT, GRAND CONSEIL DES COMMUNES DE FRANCE, AVANT LA FIN DE CETTE ANNEE. LE GOUVERNEMENT ELABORERA ALORS UN PROJET DE REFORME, ADAPTE A LA FRANCE, A SES PARTICULARITES ET A SES TRADITIONS. SON APPLICATION SERA PROGRESSIVE ET DEVRA, DANS MON ESPRIT, ETRE MENEES EN CONCERTATION AVEC LES ELUS LOCAUX. A CHAQUE ETAPE, IL FAUDRA QUE VOUS SOYEZ A LA FOIS COOPERATIFS ET VIGILANTS

-\

`RAPPORT GUICHARD` LA REFORME DES COLLECTIVITES LOCALES NE SERA DONC PAS CONDUITE DE MANIERE PARTISANE. TOUT SERA MIS EN_OEUVRE POUR DEGAGER UNE SOLUTION COMMUNE, UNE SOLUTION D'UNITE, CONFORME A L'INTERET DE TOUS LES FRANCAIS. LE "PAYS" DE MONTBRISON, QUE VOUS REPRESENTEZ AUJOURD'HUI, ET AUQUEL TANT DE LIENS M'ATTACHENT, ILLUSTRERAIT BIEN LE ROLE ACTIF QUE DEVRONT JOUER LES ELUS LOCAUX. VOUS ETES 64 `NOMBRE` MAIRES, REPRESENTANTS DE COMMUNES TRES DIVERSES, MAIS CONSCIENTES DE LEUR SOLIDARITE. VOUS AVEZ DECIDE LIBREMENT DE COOPERER ETROITEMENT POUR CREER DANS CE "PAYS" D'Auvergne UN DYNAMISME CORRESPONDANT AUX DESIRS ET AUX INTERETS DE LA POPULATION. VOUS MONTREZ QUE CETTE COOPERATION NE SIGNIFIE PAS ABSORPTION DES PETITS PAR LES GROS, MAIS MISE EN_COMMUN DES MOYENS. 36 394 `NOMBRE` COMMUNES EN FRANCE : C'EST UN ATOUT PRECIEUX POUR LA DEMOCRATIE LOCALE. IL FAUT LE CONSERVER. 36 394 COMMUNES QUI ACCEPTERAIENT DE COOPERER PLUS SYSTEMATIQUEMENT : C'EST UNE DEMOCRATIE LOCALE ENCORE PLUS AUTHENTIQUE ET EFFICACE. IL FAUT L'ENCOURAGER. DES COMMUNES AINSI RENFORCEES QUI POURRAIENT SE PASSER, POUR LEURS EQUIPEMENTS, POUR LEUR URBANISME, POUR L'AMENAGEMENT DE LEUR CADRE_DE_VIE, DE LA TUTELLE ETROITE ET TATILLONNE DES ADMINISTRATIONS : C'EST LA VOIE DE L'AVENIR ET DU PROGRES SUR LAQUELLE LA PLUPART DES PAYS EUROPEENS SONT DEJA ENGAGES. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE _COMPTE SUR VOUS, MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES, POUR PARTICIPER LARGEMENT A L'ELABORATION D'UNE REFORME QUI DOIT ETRE LA VOTRE, POUR VOS COMMUNES, POUR LA FRANCE

-\